

2006-12-11

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Projections économiques pour la Belgique - Automne 2006

(Article publié dans la Revue économique de décembre 2006)

Parallèlement à la publication dans le bulletin mensuel de la BCE de nouvelles projections de l'Eurosystème pour la zone euro, cet article en présente de manière succincte les résultats pour l'économie belge pour 2006 et 2007. Le renforcement de la croissance de l'activité de la zone euro dans la première moitié de 2006 a été plus fort que prévu précédemment et les prix pétroliers, après s'être encore renchérissés durant l'été, se sont repliés à un niveau oscillant autour de 60 dollars depuis octobre 2006. Les projections ont été arrêtées sur la base des informations disponibles au 24 novembre 2006.

Les projections de l'Eurosystème sont établies en tenant compte d'un environnement international qui, après avoir été très dynamique au début de 2006, se ralentirait quelque peu en 2007. Le taux de croissance en volume des échanges commerciaux demeurerait toutefois soutenu, de l'ordre de 6 p.c. Les cotations du baril de Brent devraient, selon les anticipations du marché, atteindre 64,6 dollars en moyenne en 2007. Les taux d'intérêt sont, également supposés évoluer comme prévu par les marchés ; les taux à court terme en euro se situeraient à 4 p.c. en moyenne en 2007, contre 3,1 p.c. en 2006, les taux à long terme pour la Belgique demeurant pour leur part quasiment stable à 3,7 p.c. Les cours de change sont, quant à eux, maintenus constants au niveau de la mi-novembre, à savoir 1,28 dollar par euro. Dans ce contexte, la croissance du PIB dans la zone euro demeurerait solide durant le reste de l'année et en 2007, s'établissant entre 2,5 et 2,9 p.c. en 2006 et entre 1,7 et 2,7 p.c. en 2007. Un ralentissement temporaire surviendrait cependant au premier trimestre de cette année en raison de l'entrée en vigueur de la hausse du taux de TVA en Allemagne. Pour la même raison, l'inflation dans la zone euro se maintiendrait entre 2,1 et 2,3 p.c. en 2006 et entre 1,5 et 2,5 p.c. en 2007, en dépit d'une contribution moindre des prix des produits énergétiques.

En Belgique, l'activité économique a enregistré un regain de vitalité appréciable à la fin de 2005 et au début de 2006, la croissance trimestrielle du PIB atteignant 0,9 p.c. au premier trimestre et encore 0,7 p.c. au deuxième trimestre. Le rythme de croissance du PIB aurait légèrement fléchi dans la seconde partie de l'année, s'inscrivant dans une trajectoire solide, plus en ligne avec les possibilités de développement à moyen terme. Au total, la croissance réelle du PIB passerait de 1,5 p.c. en 2005 à 3 p.c. en 2006. Elle s'établirait à 2,1 p.c. en 2007.

Outre le soutien robuste de la demande extérieure, l'amélioration en 2006 a largement trouvé son origine à l'intérieur de l'économie, dans les dépenses de consommation et de logement des ménages et dans les investissements des entreprises. L'évolution favorable de l'activité et de l'emploi et les effets, substantiels en 2006, de la mise en œuvre de la dernière phase de la réforme fiscale initiée en 2001, entraîneront un accroissement plus rapide que les années précédentes du pouvoir d'achat des ménages. Après une augmentation limitée à 0,9 p.c. en 2005 et un recul cumulé de la même ampleur les deux années précédentes, leur revenu disponible progresserait de 2,7 p.c. durant l'année courante et de 2,1 p.c. en 2007. La consommation privée, qui avait pleinement participé au regain conjoncturel au début de l'année, s'accroîtrait à un taux de 2,4 p.c. en moyenne en 2006, puis de 2 p.c. en 2007. L'épargne dégagée par les ménages demeurerait stable pendant la période de prévision, s'établissant à quelque 13,5 p.c. du revenu disponible. Poursuivant sur l'élan observé les deux années précédentes, les dépenses d'investissements en logements, sous la forme de constructions neuves ou de travaux de rénovation progresseraient de près de 5 p.c. en termes réels en 2006 et 2007. Dans un contexte favorable en matière de rentabilité opérationnelle et de conditions de financement, et compte tenu de perspectives de demande qui semblent solidement assises, alors que le degré d'utilisation des capacités de production s'est tendu avec l'accélération de l'activité, les investissements des entreprises devraient encore progresser de 5,8 p.c. en 2006 et de 4,8 p.c. en 2007. Ces moyennes annuelles cachent toutefois un ralentissement graduel dans le courant de la deuxième année, à mesure de l'estompement des effets conjoncturels d'accélérateur. De leur côté, les investissements publics se réduiraient au cours des deux années couvertes par les prévisions. Alimenté par le renforcement de la zone euro, les marchés extérieurs constitueraient encore un facteur de soutien

important pour les exportations de biens et services. Celles-ci y auraient progressivement réagi dans le courant de 2006, dans un contexte de relative stabilité des cours de change depuis deux ans. La croissance des exportations passerait de 3,3 p.c. en 2005 à 3,9 p.c. en 2006 et 5,3 p.c. en 2007. Pour sa part, l'expansion des importations serait proche de celle des exportations en 2006 et en 2007, à respectivement 3,9 et 5,1 p.c. Contrairement aux deux années précédentes, la contribution des exportations nettes à la croissance du PIB redeviendrait ainsi légèrement positive, à concurrence de 0,1 point de pourcentage la première année et de 0,3 point en 2007.

Les mouvements cycliques de l'activité étant en grande partie absorbés par la productivité, le rythme de créations nettes d'emploi de 1 p.c. atteint en 2005 se maintiendrait pendant les deux années suivantes. Au total, quelques 43.000 emplois supplémentaires nets seraient créés chaque année de 2005 à 2007. Cependant, compte tenu de l'accroissement rapide de la population active observé depuis 2005, le taux de chômage harmonisé ne reculerait que faiblement pendant la période couverte par les prévisions, atteignant 8,3 p.c. en moyenne en 2007, contre 8,4 p.c. en 2005 et 8,5 p.c. en 2006.

Estimée sur la base de l'IPCH, l'inflation totale, qui avait atteint 2,5 p.c. en moyenne en 2005, reviendrait à 2,3 p.c. en 2006 et 1,9 p.c. en 2007. Ce mouvement de reflux, comme celui d'accélération qui l'avait précédé, reflète l'évolution prévue des prix des produits énergétiques. Au contraire, la tendance sous-jacente de l'inflation devrait prolonger le mouvement de hausse graduelle amorcé à la mi-2005, passant de 1,5 p.c. en 2005 à 1,9 p.c. en moyenne en 2007. Pour cette dernière année, l'introduction au 1^{er} juillet 2007 de la cotisation généralisée sur les emballages et l'augmentation des accises sur le tabac décidées dans le cadre du budget de 2007 entraîneraient un accroissement de 0,2 point de l'inflation.

Les coûts salariaux par unité produite augmenteraient de 0,7 p.c. en 2006 et de 1,2 p.c. en 2007, après une progression annuelle de 0,5 p.c. en moyenne au cours de deux années précédentes, ces variations reflétant les mouvements cycliques de la productivité. Les coûts salariaux horaires maintiendraient un rythme annuel d'augmentation de 2¼ p.c. en 2006 et 2007, comparable à celui des deux années précédentes. La croissance de 2,2 p.c. des coûts horaires retenue pour 2007 correspond à une hypothèse technique fondée sur l'évolution moyenne des attendue dans les trois principaux pays voisins et n'anticipe donc en rien sur les conclusions de la négociation en cours entre les partenaires sociaux.

Compte tenu des informations les plus récentes, les finances publiques devraient terminer l'année 2006 quasiment en équilibre. Pour 2007, étant donné les perspectives macroéconomiques décrites ci-dessus et en l'absence de mesures supplémentaires – conformément aux prescriptions du SEBC qui n'autorisent à prendre en compte que les mesures déjà décidées et suffisamment détaillées -, les prévisions indiquent un déficit de 0,4 p.c. du PIB. Pourtant, les finances publiques bénéficieront d'une nouvelle baisse des charges d'intérêts, à un rythme certes plus lent que les années antérieures, et du recul des dépenses d'investissement des pouvoirs locaux, ce qui est habituel l'année qui suit les élections communales. L'évolution défavorable du solde budgétaire est dans une large mesure une conséquence des mesures non récurrentes qui ont été prises en considération dans l'estimation et dont l'incidence sera plus réduite qu'en 2006. En outre, les recettes publiques se contracteraient aussi par rapport au PIB parce que les revenus du travail, qui sont relativement lourdement taxés, affichent une progression plus lente que le PIB.

En 2006 et 2007, la dette publique poursuivra sa contraction graduelle, l'endettement reculant d'environ 6 points de pourcentage du PIB au cours de ces deux années.

Projections pour l'économie belge : synthèse des principaux résultats
(pourcentages de variation par rapport à l'année précédente, sauf mention contraire)

	2003	2004	2005	2006 e	2007 e
CROISSANCE (données corrigées des effets de calendrier)					
PIB en volume	1,0	2,7	1,5	3,0	2,1
Contributions à la croissance :					
Dépenses intérieures, hors variation des stocks	0,9	2,7	1,3	2,6	2,3
Exportations nettes de biens et services	0,2	-0,1	-0,4	0,1	0,3
Variation des stocks	0,0	0,1	0,6	0,3	-0,6
PRIX ET COÛTS					
Indice harmonisé des prix à la consommation	1,5	1,9	2,5	2,3	1,9
Indice-santé	1,5	1,6	2,2	1,7	1,9
Déflateur du PIB	1,6	2,4	2,1	1,7	1,8
Termes de l'échange	-0,3	-0,2	-1,0	-0,3	-0,2
Coûts salariaux par unité produite dans le secteur privé	0,0	-0,4	1,5	0,7	1,2
Coûts salariaux horaires dans le secteur privé	1,5	2,4	2,2	2,3	2,2
Productivité horaire dans le secteur privé	1,5	2,8	0,7	1,6	1,0
MARCHÉ DU TRAVAIL					
Emploi intérieur (variation annuelle moyenne en milliers d'unités)	0,6	26,5	40,8	44,0	45,0
Taux de chômage harmonisé ¹ (p.c. de la population active)	8,2	8,4	8,4	8,5	8,3
REVENUS					
Revenu disponible réel des particuliers	-0,8	-0,1	0,9	2,7	2,1
Taux d'épargne des particuliers (p.c. du revenu disponible)	14,4	13,2	13,2	13,4	13,5
FINANCES PUBLIQUES²					
Besoin (-) ou capacité de financement des administrations publiques (p.c. du PIB)					
Selon l'optique de l'ICN	0,0	0,0	0,1	-0,1	-0,4
Selon l'optique d'Eurostat	0,0	0,0	-2,3	0,0	-0,4
Dette publique (p.c. du PIB)					
Selon l'optique de l'ICN	98,6	94,3	91,5	87,9	85,7
Selon l'optique d'Eurostat	98,6	94,3	93,2	89,6	87,2
COMPTE COURANT (p.c. du PIB selon balance des paiements)					
	4,1	3,5	2,5	1,9	1,9

Sources: CE, ICN, INS, BNB.

¹ Série ajustée (Eurostat).

² Selon la méthodologie utilisée dans le cadre de la procédure des déficits publics excessifs (EDP). Les données relatives aux finances publiques de la Belgique que l'ICN a notifiées aux instances européennes le 29 septembre 2006 portaient du principe que le Fonds de l'infrastructure ferroviaire (FIF) ne fait pas partie du secteur public. Eurostat a décidé d'adapter ces chiffres dans sa publication du 23 octobre 2006 en considérant que le FIF doit être intégré au secteur public. Eurostat a en outre jugé que l'imputation de la dette dans le secteur public ne peut pas être considérée comme un « autre changement de volume » à la suite d'un changement de classement sectoriel ou de structure, mais qu'il y a eu une reprise de dette qui doit être enregistrée comme un transfert en capital des administrations publiques au secteur des sociétés non financières. L'optique d'Eurostat se traduit par une incidence négative de 2,4 p.c. du PIB en 2005, mais a un effet positif, certes modeste, de 0,05 p.c. du PIB en 2006 et 2007. Il n'est pas tenu compte de l'incidence qu'une éventuelle reclassification du FIF dans le secteur des sociétés non financières en 2006 pourrait exercer sur les comptes des pouvoirs publics.